



Conseil international du Café
130^e session
Session virtuelle
9 et 10 septembre 2021
Londres, (Royaume-Uni)

Mise en œuvre de la feuille de route a) liste des pays cibles potentiels pour entreprendre l'évaluation des revenus et des paysages ; b) processus et critères de sélection des pays et paysages cibles

Contexte

1. A sa 130^e session, le Conseil international du Café a examiné et adopté la proposition ci-jointe (annexe 1) soumise par les Domaines techniques de travail 1 et 4 du Groupe de travail, sur la base des décisions de leurs réunions tenues respectivement les 18 et 19 août 2021.
2. L'annexe 2 contient la liste des pays cibles potentiels, établie sur la base des résultats des activités de sensibilisation, pour entreprendre l'évaluation des revenus et des paysages, comme point de départ de la mise en œuvre des stratégies et de la construction de projets de partenariat public-privé (PPP) pour tenir les engagements convenus du Groupe de travail et combler les écarts de revenu minimum vital.
3. L'annexe 3 contient le processus et les critères de sélection des pays et des paysages cibles pour la mise en œuvre de la feuille de route sur la résilience des paysages des Domaines techniques de travail.

PROPOSITION DES TW1 et TW4

PROPOSITION DES DOMAINES TECHNIQUES DE TRAVAIL (TW)

1) REVENU MINIMUM VITAL ET PROSPÈRE ET

4) RÉSILIENCE DES PAYSAGES DE CAFÉ :

MISE EN ŒUVRE DES FEUILLES DE ROUTE EN CRÉANT : DES CENTRES RÉGIONAUX DE SOUTIEN ET DE CONNAISSANCE, DES PPP ET EN FAVORISANT L'ÉLABORATION DE POLITIQUES.

1.0 Contexte

En 2020, le Conseil international du Café a confirmé ses engagements et ses objectifs pour concrétiser la Résolution 465 et la Déclaration de Londres en approuvant la feuille de route du GTPPC, qui décrit la vision à long terme de la prospérité dans l'ensemble du secteur sur laquelle les secteurs public et privé se sont mis d'accord. La mise en œuvre de cette feuille de route est soutenue par divers Domaines techniques de travail (TW). Plus précisément, le Domaine technique de travail sur le Revenu de subsistance et prospère¹ (ci-après le TW LPI) s'est penché sur la mesure et la réduction collective des écarts de revenus, tandis que le Domaine technique de travail sur la Résilience des paysages du café (ci-après le TW RL) s'est penché sur la mise en place d'approches paysagères dans les régions caféières afin de relever les défis auxquels sont confrontés ces paysages et les communautés caféières.

En avril 2021, le Conseil de l'OIC a approuvé un processus présenté par le TW LPI du GTPPC "pour dresser la carte de la situation pertinente dans les pays Membres de l'OIC, aider à prioriser les activités visant à mettre en place les PPP requis, identifier les cibles des projets pilotes d'échange de connaissances et soutenir la mobilisation des ressources nécessaires". Le processus approuvé comprenait 3 étapes principales :

1. **Demande d'information de** l'OIC envoyée aux pays Membres exportateurs sur la base de critères clés sélectionnés par le TW LPI.
2. **Identification des opportunités**, des plans ou des stratégies existantes sur lesquels on peut s'appuyer ;
3. Recensement des **activités des partenaires existants** qui peuvent être élargies (par exemple, secteur privé, fondations privées, ONG, Sustainable Coffee Challenge, Global Coffee Platform, FOLUR/Banque mondiale, PNUD, Commission européenne, agences de coopération, FEM, FIDA/Fonds d'investissement pour l'agro-industrie de l'UE (Fonds ABC), etc.

Tout au long de ce processus, une coordination étroite a été établie avec les autres TW, en particulier le TW RL. Tirant parti de l'élan créé et de la possibilité de coordonner et de compléter les efforts, les deux TW ont aligné leurs efforts pour en maximiser l'efficacité et l'impact.

¹ Le TW LPI est composé de 12 Membres de l'OIC, de 9 entreprises du secteur privé et de 11 organisations de soutien.

Ces trois étapes étant franchies, la présente proposition fournit des recommandations pour la phase de travail suivante, et jette les bases de la concrétisation des engagements de la feuille de route des TW LPI et RL² par les Membres de l'OIC. En s'appuyant sur l'analyse des riches informations reçues au cours des derniers mois, les TW LPI et RL recommandent de se concentrer sur trois autres étapes : i) la création de centres régionaux de soutien et de connaissances ; ii) la mise en place de PPP pour la mise en œuvre ; et iii) la création de mécanismes d'échange et de partage des connaissances.

Un facteur clé est la mobilisation des ressources qui sera facilitée par l'OIC et les membres bénéficiaires de l'OIC et les partenaires engagés, et dirigée vers les partenaires et donateurs potentiels en fonction de leurs intérêts et des opportunités identifiées par le volet sensibilisation.

2.0 Principales caractéristiques de la proposition :

Pour progresser dans la concrétisation des engagements approuvés par le Conseil, à savoir identifier, combler et surmonter les écarts de revenus, et engager des activités paysagères pour atteindre la durabilité économique, sociale et environnementale dans les régions productrices de café, les étapes suivantes sont proposées :

1. Continuer à déterminer des points de référence du revenu minimum vital et prospère (LPI) et commencer à effectuer des évaluations du paysage (conformément au plan approuvé de mise en œuvre des points de référence et pour concrétiser l'engagement de disposer de points de référence du LPI dans 50% des pays producteurs de l'OIC d'ici 2025 et 100% d'ici 2030 (annexe...)) ; ainsi que les initiatives relatives à la résilience des paysages du café lancées dans 4-6 pays producteurs de l'OIC d'ici 2025 et dans 50% des pays producteurs de l'OIC d'ici 2030) - Responsabilité principale (TW 1 et TW 4) .
2. Approuver la liste des pays cibles potentiels (annexe 2) basée sur les résultats du volet sensibilisation pour entreprendre l'analyse des revenus, point de départ de la mise en œuvre des stratégies et de la mise en place de PPP afin de respecter les engagements convenus par le TW1. Cette liste servira également de point de départ (non exhaustif) pour le TW4.
3. S'engager activement dans ce processus au cours des prochains mois en exprimant officiellement son intérêt à l'OIC, afin de réitérer, de renforcer et de prouver son intérêt et son engagement à participer sur la base d'un ensemble de "principes" visant à renforcer l'importance

² Le GTPPC a approuvé les engagements assortis de délais du TW LPI, notamment : les points de référence du revenu minimum vital dans 100 % des pays Membres de l'OIC d'ici 2030 ; 4-6 activités d'échange de connaissances menées à bien d'ici 2027 ; 4-6 initiatives paysagères lancées et mises en œuvre d'ici 2025 ; 50 % des pays exportateurs de l'OIC ont mis en place des PPP collaboratifs au niveau du paysage ; 50 % des pays exportateurs membres de l'OIC ont mis un terme au point de référence du revenu de subsistance et l'ont supprimé.

de la coordination et de la collaboration aux niveaux national, régional et mondial et de la mobilisation conjointe de fonds (annexe 3 pour le processus + les critères approuvés par le TW4).

4. Faciliter la mise en place d'activités nationales et régionales conformes aux feuilles de route approuvées les TW.

- Définir plus précisément les questions relatives à l'échange de connaissances sur le revenu minimum vital et prospère et la résilience des paysages caféiers.
- En étroite collaboration avec les plates-formes régionales du café, mettre en place des activités pour répondre aux questions relatives à l'échange de connaissances et lancer la mise en place (et/ou le renforcement) de PPP pour concrétiser la vision du GTPPC.
- Soutenir l'OIC dans la préparation et la présentation de notes conceptuelles pour dialoguer avec des donateurs et partenaires potentiels dans le cadre du processus de mobilisation des ressources mené par l'OIC.

5. Renforcer les capacités nationales/régionales à utiliser des outils d'analyse et d'évaluation pour mieux informer la planification stratégique, les négociations commerciales et la politique nationale, régionale et internationale.

- Renforcer les capacités et fournir un soutien technique et de coordination pour l'analyse, la conception et la mise en œuvre de stratégies visant à faire progresser la concrétisation des engagements. Le GTPPC a mis en place une étroite coordination avec PROMECAFFÉ et l'OIAC, qui se sont engagés à soutenir ce processus et, plus récemment, l'OIC a contacté la Fédération du café de l'ANASE pour mettre en place une collaboration similaire. En outre, GCP et le PNUD ont fait part de leur intérêt pour un partenariat par le biais des plates-formes nationales qu'ils facilitent. Création de centres régionaux de soutien et de connaissances, afin d'aider les membres de ces centres à utiliser les méthodologies LPI et de résilience des paysages de manière cohérente et à s'en servir comme base pour leurs stratégies dans le secteur du café, leurs négociations commerciales et l'élaboration de politiques favorables (en accord avec leurs propres stratégies régionales et nationales en matière de café).

6. Mettre en place un protocole de partage de l'information pour présenter les produits et les résultats des échanges de connaissances et des activités de mise en œuvre relatives au développement de la politique sectorielle et aux efforts de mise à l'échelle afin de concrétiser la vision GTPPC 2030 :

- Informer et soutenir une politique sectorielle nationale, régionale et internationale équilibrée afin de concrétiser la vision du GTPPC et d'atteindre l'objectif de transformation du secteur.

Pays et/ou régions cibles potentiels pour les actions d'échange de connaissances et les PPP

(comprend 25 pays qui ont répondu à la demande d'information et pourra être élargie au fur et à mesure que d'autres pays exportateurs s'engageront dans le processus).

Depuis sa formation, le TW LPI a fondé ses actions sur des consultations avec les principales parties prenantes du GTPPC et des experts du secteur du café. Ce dialogue a commencé en juillet 2020 par des consultations bilatérales (avec 35 parties prenantes clés) et s'est poursuivi par une demande d'information officielle de l'OIC aux États Membres exportateurs de l'OIC, envoyée en mai 2021.

Vingt-cinq pays (plus de la moitié des Membres exportateurs³ de l'OIC, représentant une grande partie de la production mondiale de café) ont répondu, indiquant clairement leur intérêt à s'engager dans cette approche pour concrétiser les engagements pertinents de la feuille de route du GTPPC. Cette démarche a été complétée par le recensement des intérêts et des possibilités du secteur privé, des ONG et de la communauté des donateurs⁴.

En résumé, au cours des 12 derniers mois, les consultations du TW LPI (ainsi que du TW RL) ont révélé un fort intérêt pour l'utilisation de la méthodologie LPI en tant que mécanisme constructif permettant d'identifier les écarts de revenus, d'élaborer des stratégies pour combler et supprimer ces écarts par une action collective dans les pays exportateurs, et de promouvoir une politique sectorielle équilibrée basée sur des données claires et concrètes.

Les parties prenantes (notamment les représentants des pays producteurs) ont également souligné la nécessité de lier toutes les actions visant à concrétiser la vision du GTPPC et de s'appuyer sur les activités et programmes existants. Cela sera essentiel pour concrétiser les engagements du GTPPC visant à mettre en place des PPP dans 50 % des pays exportateurs Membres de l'OIC, afin de combler et de supprimer les écarts de revenu minimum vital, et de créer des paysages résilients.

Pour tirer parti de cet élan et de cet intérêt pour l'action, les TW ont recensé les questions clés en matière d'échange de connaissances qu'il serait utile de traiter lorsque la mise en œuvre commencera et de partager plus largement. Cet échange de connaissances peut également servir de base à des recommandations politiques visant à informer et soutenir les politiques nationales, régionales et internationales du secteur privé et public, conformément à la vision du GTPPC.

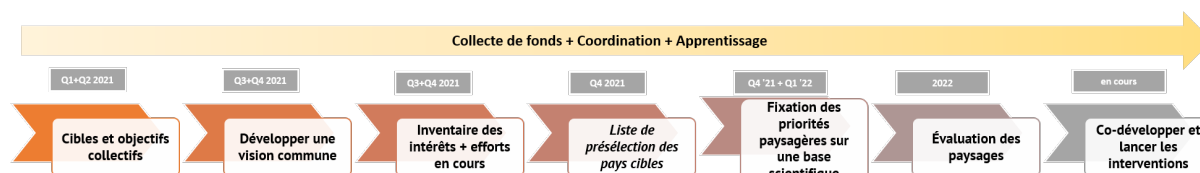
³ Il convient de noter que les défis auxquels le secteur est confronté, fortement exacerbés par la pandémie de covid, ont limité la capacité des pays à participer à ce processus de transformation du secteur, de sorte que le volet sensibilisation devrait se poursuivre pour que la possibilité de participer soit toujours offerte aux pays exportateurs restants, s'ils sont d'accord.

⁴ Le TW RL a mené des actions de sensibilisation similaires auprès de ses membres et s'est associé directement au TW LPI pour cartographier le secteur privé, les ONG et les donateurs.

Région exportatrice	Région/Pays	Partenaire	Prochaines étapes potentielles
Amérique latine	Approche régionale- Amérique centrale (Honduras/Nicaragua/ Costa Rica/Panama/ El Salvador)	PROMECAFÉ	Facilitation PROMECAFE (à l'initiative des membres) en s'appuyant sur le plan Mesocafé
	Mexique	SADER/ PROMECAFE	Documenter le processus de consultation des parties prenantes de SADER sur les points de référence LPI et les analyses d'écart de revenu.
	Approche régionale - Andes (Pérou, Colombie, Équateur)	Plate-forme café du Pérou FNC Plan Équateur	S'appuyer sur le Plan café Pérou S'appuyer sur la stratégie et la proposition de prospérité du FNC Lien vers le plan national de l'Équateur
	Brésil	Lien avec GCP/et autres plates-formes (voir ci-dessous)	Établir un lien avec la plate-forme et s'appuyer sur ses travaux
Afrique	Région Ouest (Ghana/Cameroun/ Sierra Leone/Côte d'Ivoire/Gabon/Togo)	OIAC	Facilitation de l'OIAC (pilotee par les membres) en s'appuyant sur la proposition post-COVID de l'OIAC/OIC.
	Régions Est/Centre (Ouganda/Éthiopie/ Rwanda/RDC/Angola)		
Asie/ Pacifique	Indonésie, Inde, Viet Nam, PNG	<i>Fédération du café de l'ANASE (à confirmer)</i>	Établir des relations avec la plate-forme concernée et définir la structure/le plan.
Plates-formes multipartites (GCP, WCPF, FOLUR, PNUD)	Potentiellement, en fonction de l'adhésion à la plate-forme et de l'engagement auprès du GTPPC.	Plates-formes nationales (Partenaires inter.), Forums internationaux	Établir des liens avec des plates-formes/créer une structure de partage des connaissances, harmoniser les méthodologies cohérentes, par exemple en s'alignant sur la cartographie des ODD et les orientations stratégiques nationales.

PROCESSUS ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES PAYS ET DES PAYSAGES CIBLES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU TW SUR LA RÉSILIENCE DES PAYSAGES

Afin de s'aligner sur les critères et le processus approuvés présentés par le TW LPI du GTPPC et de rechercher la coordination et la collaboration entre les Domaines techniques de travail du GTPPC, le TW4 Résilience des paysages du café a adopté un processus très similaire et un ensemble complémentaire de critères pour identifier un premier ensemble de pays cibles. Les étapes ci-après du processus guideront l'identification et les évaluations finales.



Plus précisément, afin de sonder l'intérêt initial des membres du GTPPC - en particulier les pays producteurs de l'OIC - les critères de sélection suivants ont été convenus. Ces critères peuvent être divisés en une série de "conditions" qui garantissent un intérêt et un engagement clairs au niveau national et une série de "principes" qui visent à renforcer l'importance de la coordination et de la collaboration au niveau national, régional et mondial.

Conditions + Engagement Les pays cibles intéressés s'engagent à...
<ul style="list-style-type: none"> • Une vision à long terme, avec un engagement initial de plus de 10 ans et un financement durable de plus de 10 millions de dollars, par le biais d'un ensemble de flux, de types et de structures (mixtes) de financement
<ul style="list-style-type: none"> • Une approche holistique articulée autour de 4 piliers clés (écosystèmes, bien-être humain, gouvernance et production), dans laquelle les progrès et l'impact seront mesurés par des cadres de suivi et d'évaluation rigoureux.
<ul style="list-style-type: none"> • Engagement actif dans le pays et coordination entre les différentes autorités gouvernementales, les ministères et les institutions (par exemple, agriculture, commerce, environnement, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration préconcurrentielle entre plusieurs parties prenantes (notamment les gouvernements, l'industrie, les communautés locales, la société civile, les institutions scientifiques, etc.) à tous les niveaux (mondial, national, local/territorial), avec un accent particulier sur l'engagement et l'appropriation au niveau local.
<ul style="list-style-type: none"> • Un engagement actif et l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés, en tant qu'élément clé d'une approche transformatrice de genre alimentant un cadre plus large de garanties sociales et environnementales.
<ul style="list-style-type: none"> • Partage des informations et des enseignements de manière ouverte au niveau du paysage, national et mondial.
Principes de coordination Pour maximiser l'efficacité et l'impact, le TW...
<ul style="list-style-type: none"> • Assurera une coordination étroite en matière de sélection et d'activités avec les autres TW du GTPPC ainsi qu'avec Sustainable Coffee Challenge.
<ul style="list-style-type: none"> • Tirera parti des methodologies, outils et cadres existants en cherchant à s'aligner sur d'autres initiatives axées sur le paysage et sur des organisations expertes (par exemple, FEM FOLUR, 1000 Landscapes, LandScale, SourceUp, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> • S'appuiera sur les plans nationaux + les stratégies régionales (par exemple, Promecafé, OIAC, Fédération du café de l'ANASE) et/ou amplifiera + renforcera les efforts en cours et facilitera les liens pour une collaboration multipartite nationale et régionale.
<ul style="list-style-type: none"> • Facilitera (mobilisation des ressources + alignment des approches), reliera (réseaux) et diffusera (informations), tout en identifiant les partenaires locaux et mondiaux de mise en œuvre.
<ul style="list-style-type: none"> • Assurera une répartition équitable des initiatives (initiales) dans les différentes zones géographiques des pays cibles.
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcera les liens commerciaux entre les paysages prioritaires et l'industrie, en encourageant les mesures incitatives et en répondant à la demande de l'industrie.

(Pour rappel, ces critères s'alignent étroitement sur les critères de cartographie et de sélection présentés par le TW LPI et approuvés par le Conseil de l'OIC en avril 2021).

PROPOSITION DE CALENDRIER RELATIF AUX POINTS DE RÉFÉRENCE

	Approved by LPI TWS
	TBC by LPI TWS*

*Les pays concernés par la période 2023-2026 sont présentés ci-dessous à titre d'exemple, le TW LPI établissant la liste définitive de ces pays.

		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
1	Mexico										
2	Indonesia										
3	DRC										
4	Peru										
5	Colombia										
6	Brazil										
7	Uganda										
8	Vietnam										
9	Honduras										
10	Ethiopia										
11	India										
12	Ecuador										
13	Tanzania										
14	Kenya										
15	Nicaragua										
16	PNG										
17	Costa Rica										
18	Thailand										
19	Rwanda										
20	Burundi										
21	Cuba										
22	El Salvador										
23	Côte d'Ivoire										
24	Philippines										
25	Panama										
26	Venezuela										
27	Cameroon										
28	Gabon										
29	Ghana										
30	Yemen										
31	Bolivia										
32	Angola										
33	Sierra Leone										
34	Timor-Leste										
35	Nepal										
36	Zambia										
37	Liberia										
38	Togo										
39	Central African Republic										
40	Malawi										
41	Zimbabwe										
42	Madagascar										

80% of Countries with Benchmark (33)

100% of Countries with Benchmark (42)